ARRITTI

nu 2830 da u 22 à u 28 di ferraghju di u 2024

58a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Cuntrastu sur France 3 Via Stella

« Dans tout processus, il y a le principal et il y a l'accessoire » p.4-5

L'interview donnée par Gérald Darmanin à Corse Matin le 16 février, fait l'annonce d'une réunion qu'il convoque le 26 février à son ministère, afin d'examiner *« la proposition que je fais… dans le cadre du processus de Beauvau »*. La forme étonne autant que le fond. Comment ne pas ressentir une volonté d'isoler Gilles Simeoni dans les discussions à venir ? Da leghje p.3

Processus Beauvau

La drôle d'interview de Gérald Darmanin

Alexei Navalny p.7

Assassiné par le régime de Vladimir Poutine

Pari sur l'avenir p.6-7

Pietra investit dans le développement durable

L'associ danu forza à e nostre lotte

L'associ fàcenu cresce e nostre lotte. Arritti hà apertu quì una nova rubrica per salutà u so impegnu è prisentali à i so lettori. A simana scorsa, parlàvamu di u cullettivu A Maffia Nò A vita lè. Sta settimana, demu un ochjata à l'altru cullettivu di lotta contr'à a màffia, u cullettivu Massimu Susini.

Cullettivu Massimu Susini

U cullettivu Massimu Susini hè natu d'un drama, l'assassìniu di Massimu Susini. U 12 di sittembre 2019, u giòvanu militente naziunalista, membre di Core in Fronte, casca sott'à e palle allora ch'ellu si rendìa in u so locu di travagliu, a *paillote* ch'ellu avìa stallatu nant'à a rena di Carghjese. I soi, parenti è amichi, dinùnzianu sùbitu a màffia lucale. Massimu si vultava contr'à e derive maffiose in u so paese, si sapìa in perìculu ma vulìa fà fronte è ricusava d'inghjinuchjassi di pettu à sta malamorte.

U 6 d'ottobre, centinaie di parsoni s'adunìscenu in Carghjese per creà u cullettivu Massimu Susini chì pìglia u nome di u militente di 36 anni. L'emuzione, u disgustu è a còllera sò forte. Parte soia, l'autorità ghjudiziarie ricunnòscenu un crìmine maffiosu postu ch'elle incarichèghjanu di l'inchiesta a JIRS di Marseglia un mese dopu à l'assassìniu. *«A so persunalità, a so èttica, e so lotte ùn làscianu nisun dùbbitu nant'à l'urìgine di u so assassinatu... hè un crìmine maffiosu»* paliseghja u cullettivu. *«L'elementu primu per definisce a màffia, hè quellu d'un putere occultu ch'ambiziona di cuntrullà l'inseme di a sucietà... generalizendu in u corpu suciale u modu di guvernanza ch'ella impone già à e so imprese... A màffia ben intesa sò i rubadori, i criminali, l'assassinii, ma a màffia ghjè dinù una parte di u mondu ecunòmicu, i currotti, i ladri, l'omi di pàglia, e rilazioni d'interessi fundati nant'à u sviamentu di u soldu è a scruccunerìa. A màffia ghjè a curruzzione è a vigliacchezza d'una parte di u mondu puliticu (per ottene i marcati pùblichi, mudificà i PLU, i permessi di custruisce illegali). A màffia ùn hà micca ideulugìa. Ùn cerca chè u putere. S'addatta à tutti i partiti presenti in Corsica»* dice torna u cullettivu chì dinunzia l'arnesi di u Statu, pulizza, servizii, magistrati ch'utilizèghjanu a màffia, *«A màffia si nutrisce di a paura è di a servilità»*.

U cullettivu s'hè datu cum'è missione di luttà contr'à st'impresa di a paura, l'assassìnii è i so cumplici nant'à u rughjonu di Carghjese. Dinù chjama à sviluppà e lee di sulidarità è d'aiutu cù d'altri territorii sott'à impresa in Corsica, è à sustene tutte l'azzioni chì dinùnzianu è vòlenu fà rinculà a màffia. Prupone di mette in ballu arnesi ghjurìdichi efficaci, per un dettu a custituzione di un *delittu d'associu maffiosu*, u sequestru cunservatoriu di e ricchezze di i maffiosi è a so distribuzione à cuuperative dopu à a so cundanna, a prutezzione di i ripentiti.

Cusì, u cullettivu Massimu Susini partecipeghja à i travaglii è i dibàttiti di l'Assemblea di Corsica per mette in ballu una vera pulìtica di lotta contr'à a màffia. ■

Infurmazioni : https://massimususini.corsica/

Accapu di a reddazzione

Lampatu à i cani ?

L'affare di *Saparella* ùn hà ancu finitu di fà parlà. È si sente di tuttu. Oghje u senatore Panunzi si ghjustificheghja spiechèndusi ch'ellu ùn avìa micca pensatu à male tandu, quand'ellu era andatu à vede u prefettu Bouillon per dumandali d'auturizà u permessu di custruì à Julien Peretti in 2011 per 8 case di turìsimu... À l'èpica, avìa nigatu u fattu è s'era offesu diciendu *«ghjè l'onore d'un elettu lampatu à i cani !»*... Una spressione chì dice a so zerga di pettu à ciò ch'ellu fecìa passà per una bugìa... Eppuru, a stampa hà una memoria è si ponu ritruvà e dichjarazioni di tandu. Oghje l'elettu offesu ricunnosce senza vergogna ch'ellu hà l'abitùtine *«dapoi 40 anni»* d'andà à vede i raprisententi di u Statu per mètteli a pressione, da ch'elli còprinu l'illegalità. À l'èpica torna, u senatore pumunticu, garante di l'appiecazione di u drittu republicanu, avìa purtatu in tribunale u Levante chì avìa rimpruveratu l'intervenzione di l'elettu. In un artìculu chjaru è precisu di Corse-Matin u 18 di ferraghju scorsu à prupòsitu di e dichjarazioni di tandu messe in parangone cù e dichjarazioni d'oghje, a ghjurnalista, Laetitia Giannechini, ramenta chì u senatore avìa attaccatu in diffamazione l'associu di difesa di l'ambiente. Prucessu ch'ellu avìa persu. Aghjusta l'artìculu : *«in quantu à Stéphane Bouillon, oghje sicretariu generale di a difesa è di a securità naziunale (SGDSN), ùn hà micca datu sèguita à e nostre dumande. Interrugatu in 2012 da a ghjurnalista Hélène Constanty (Razzia sur la Corsa, Fayard), l'anzianu prefettu assumava avè datu sti permessi di custruisce à i Peretti»*... Permessi chì u tribunale amministrativu di Bastia in 2017 annulava cundannendu u prefettu per avè fattu *«un illegalità culpèvule»*. Cumu addimette ch'un elettu è un altu raprisentente di u Stau chì dèvenu guarantisce a lege, l'appièchinu à a so manera cù un disprezzu tamantu à u mondu ? Cumu accettà sta cumplicità delinquente ? Infine chì, cù st'affare ghjè u ricusu di u Padduc è di manera più generale di l'appiecazione di e lege d'urbanìsimu in Corsica, chì si pone sempre, allora chì stu documentu hè una direttiva territuriale d'accunciamentu di u territoriu. L'attitùtine di u senatore hè un scàndalu insuppurtèvule. Sarebbe ora è tempu chì tutti st'eletti chì rivendichèghjanu u stòmacu di fà n'importa cosa in Corsica, sputendu nant'à e lege, sìanu inditati è sanziunati in vera è cù elli i prefetti è i servizii di u Statu incausati. A guerra contr'à u Padduc impedisce un appiecazione serena di stu documentu indispensèvule à u sviluppu durèvule di a Corsica. Ste custruzzioni illegale, cù prese di parulle da tutte e mamme vistute di bugìe è d'inghjulie contr'à i citatini chì dinùnzianu i fatti, sò cuperte da eletti curnachjoni è ancu da naziunalisti ! À l'èpica torna, in 2012, u Levante avìa dettu *«sè no simu i soli à ghjucà u rolu di veghja, risichemu d'esse pigliati in mira da i prupietàrii»*... ùn pudìanu micca esse più ghjusti disgraziosamente è merìtanu a nostra sulidarità. I prupòsiti nant'à a metrupulisazione sò di stessa sterpa. Non sulatimente hè un tràmpalu à l'appiecazione d'un putere legislativu pè a Cullettività di Corsica (cumu una cumuna puderebbe supranà una regione ?), ma ghjè una minaccia chjara chì và à l'incontru di l'appiecazione di u Padduc chì cerca à scumbatte u desequillìbriu territuriale. Stumacheghju ! ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

La drôle d'interview de Gérald Darmanin

Vendredi 16 février 2023, en double page sur le numéro du jour, a été publiée l'interview donnée par Gérald Darmanin à Corse Matin. Avec pour finalité l'annonce d'une réunion qu'il convoque le 26 février à son ministère, afin d'examiner *« la proposition que je fais… dans le cadre du processus de Beauvau »*. Et il ajoute : *« Je reviendrai en Corse à la mi-mars pour une nouvelle réunion du comité stratégique. Nous en aurons alors terminé et nous serons dans les délais fixés par le Chef de l'État »*.

Cette déclaration vient en contradiction justement avec les déclarations faites par le chef de l'État le 28 septembre dernier devant l'Assemblée de Corse, qui avait demandé que se construise un consensus trans-partisan en Corse même dans un délai de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 28 mars 2024.

Depuis, la conférence des présidents des groupes de l'Assemblée de Corse s'est réunie une bonne dizaine de fois, progressant sur un vaste champ de problématiques, et ayant accompli l'essentiel de ce travail de rapprochement entre les groupes nationalistes qui avaient voté la délibération « Autunumìa » du 5 juillet 2023, et la droite insulaire elle-même partagée entre différentes tendances qui se sont exprimées publiquement, Laurent Marcangeli et Valérie Bozzi pour l'autonomie, Jean Jacques Panunzi radicalement contre, et Jean Martin Mondoloni récusant le principe d'un pouvoir législatif accordé à la Corse, mais ouvert au respect du fait majoritaire.

En interrompant ce processus de dialogue un mois et demi avant l'échéance fixée par Emmanuel Macron lui-même, quelle mouche a piqué Gérald Darmanin ?

D'autant que la forme étonne autant que le fond. Que le ministre multiplie les contacts se comprend facilement. Quand il les médiatise, c'est une autre chose, car il exprime alors un message politique. Après qu'il ait renoncé à venir en Corse les 7 et 8 février, on a donc appris qu'un « diner de travail » avait réuni place Beauvau le ministre et Laurent Marcangeli, Jean Christophe Angelini et Jean Jacques Panunzi en dehors de Gilles Simeoni le vendredi 9 février. Puis il a reçu Gilles Simeoni en tête à tête pour l'informer de ses intentions le mardi 13, et donné son interview le jeudi 15. Drôle d'enchainement de calendrier pour un virage consistant à déposséder les groupes de l'Assemblée de Corse de leur travail.

Avec à la clef un changement radical de méthode : le Président de la République avait appelé à un effort de synthèse entre élus de la Corse, qu'ils sont en train de tenir dans les délais demandés ; Gérald Darmanin annonce désormais un projet de compromis entièrement rédigé à Paris. Et pour en discuter, il prend l'initiative d'une réunion/diner officiel le 26 février prochain, *« y compris s'il faut y passer la nuit »*.

Dans son interview il donne la liste des invités : Gilles Simeoni, mais pas la présidente de l'Assemblée de Corse Nanette Maupertuis, plusieurs présidents des groupes – Jean Christophe Angelini, Paul Félix Benedetti, Jean Martin Mondoloni et même Josepha Giacometti de Corsica Lìbera – mais sans inviter le groupe majoritaire qui soutient le président de l'Exécutif, deux parlementaires, le député Laurent Marcangeli et le sénateur Jean Jacques Panunzi, et pas les autres députés – Jean Félix Acquaviva, Michel Castellani, Paul André Colombani – ni le sénateur de Haute Corse Paul Santu Parigi. Comment ne pas ressentir une volonté d'isoler Gilles Simeoni dans les discussions à venir ?

Sur le principal, il réécrit le discours du Président de la République, par exemple sur la langue corse : « il faut prévoir la possibilité, la langue de la République étant le français, que la langue corse soit reconnue à sa juste valeur », formulation dont on peut craindre le pire. Sur le pouvoir normatif, c'est-à-dire réglementaire et législatif, abordé comme une possibilité ouverte par le Chef de l'État, il agite les épouvantails : *« Comment les règles qui seront propres à la Corse seront-elles contrôlées ? Les futurs élus de la Corse ne peuvent pas faire n'importe quoi, notamment pour éviter que la Corse tombe dans une dérive mafieuse. »*

Puis il s'étale dans des considérations accessoires : mode de scrutin (la marotte de Jean Jacques Panunzi), une métropole pour Aiacciu (la priorité politicienne de Laurent Marcangeli) et toutes choses qui n'ont aucune place dans un processus constitutionnel. Sans oublier de s'en prendre vertement aux députés corses qui ont refusé de voter contre la motion de rejet visant sa loi immigration, alors que son échec sur ce vote, pour cinq voix, l'a politiquement affaibli.

Sans doute faut-il interpréter la « drôle d'interview » de Gérald Darmanin dans le contexte de son départ du ministère de l'Intérieur annoncé pour l'été prochain. Le dossier corse lui échappera alors, et la négociation se continuera sans lui. ■

François Alfonsi sur Cuntrastu, émission de France 3 Via Stella

« Dans tout processus, il y a le principal et l'accessoire »

François Alfonsi, eurodéputé de la Corse, était l'invité de l'émission Cuntrastu sur France 3 Corse Via Stella le 14 février dernier. Il était interrogé par trois journalistes, Patrick Vinciguerra, de France Bleue Frequenza Mora, Ghjilormu Padovani, de Corse-Matin et Jean Vitus Albertini pour Via Stella. Morceaux choisis.

Processus Beauvau pour l'Autonomie

« Il faut donner du temps au temps mais je pense que le processus aura un débouché. Et ce débouché a été placé au niveau de l'autonomie de la Corse dès le départ, dès le protocole qui a été signé entre Gilles Simeoni et Gérald Darmanin. Donc il faut arriver là où on a dit que l'on arriverait (...)

Dans tout processus il y a le principal et l'accessoire. L'accessoire c'est des conditions posées par l'un des groupes sur l'organisation territoriale de la politique en Corse. Et puis le principal c'est les compétences que l'on va donner à la Corse et au peuple corse d'une façon générale pour décider et aller vers son avenir. Je pense qu'au moment des arbitrages il faut se concentrer sur le principal (...)

J'ai vécu en 1982 la création de l'Assemblée de Corse, vous vous en souvenez peut-être, une partie du mouvement nationaliste a fait campagne pour boycotter les élections en dénonçant *a tràppula*. Il y a toujours, quand il y a une négociation et un produit de cette négociation, un courant qui trouve que ça va trop loin et un courant qui trouve que ça ne va pas assez loin. Mais l'important c'est quand même d'avancer (...) et aujourd'hui quand on fait le bilan, tout le monde dit heureusement qu'on a créé l'assemblée de Corse. Je dirais que c'est pareil pour l'autonomie de la Corse. »

Pouvoir législatif

« C'est la règle. Et je peux vous dire puisque je suis député européen, je croise souvent des députés qui ne sont ni français ni ALE, la question qui se pose quand ils regardent la Corse et la Sardaigne. La Sardaigne est autonome depuis 70 ans et il ne se passe pas grand-chose vis-à-vis de la contestation politique de l'Italie. La Corse, on a voulu la maintenir dans le droit commun français de façon stricte depuis 60 ans et depuis 60 ans on sait ce qui s'y passe. Donc la question qui se pose c'est

« pourquoi la Corse n'est pas autonome ? » La réalité c'est celle-là. La question interroge plus l'État français et son organisation que la volonté des Corses d'avoir leur autonomie comme l'ont les Sardes, les habitants des Baléares et toutes les situations comparables. C'est l'État français qui est interrogé, ce n'est pas l'Assemblée de Corse.

Comment organiser le scrutin territorial ? En Sardaigne pour garder l'exemple, ils ont modifié le nombre de provinces, c'est l'assemblée régionale sarde qui a décidé qu'il y aurait 8 ou 9 provinces au lieu de 4. C'est l'autonomie qui compte. C'est la capacité de décider soit même et ensuite de se tourner vers les Corses pour décider ceux qui sont majoritaires et ceux qui sont minoritaires. Aujourd'hui ceux qui sont majoritaires, ce sont les autonomistes »

Efficacité des institutions

« Les résultats économiques sont aussi tributaires de l'efficacité des institutions qui en décident. Les gens, on comprend bien qu'ils attendent de remplir le frigidaire, pour prendre une expression souvent employée, mais ils comprennent bien aussi que cela dépend de la qualité des décisions qui sont prises au niveau public, et du niveau où ces décisions sont prises (...) Les gens sont tous convaincus que plus les décisions sont prises à l'échelle de la Corse, plus elles seront profitables aux Corses (...)

Je suis nationaliste, je suis très attaché à l'autonomie, et puis je suis européen, je vois que c'est en gros ce qui fonctionne dans les îles et dans les territoires à forte identité. En Italie, il y a un territoire comme le Sud Tyrol qui est germanophone, et l'Italie ne se porte pas plus mal. Mais on a laissé les tyroliens continuer leur culture germanophone. Il faut décrisper le système français qui est complètement et largement le plus crispé d'Europe. S'il ne se décrispe pas, si les forces contraires – Conseil constitutionnel, la droite la plus refermée ou la gauche la plus jacobine – finissent par être majoritaires en France, on va avoir une difficulté de la Corse qui va continuer encore pendant des années. Aujourd'hui M. Darmanin, M. Macron, M. Simeoni aussi, sont à un rendez-vous de l'Histoire. Après, il y aura des contents, des mécontents, mais il y aura surtout des lendemains, et ce sont les lendemains qui comptent. »

Peuple corse et langue

« Dans toutes négociations, il faut trouver des compromis. (...) Peuple corse aujourd'hui, tout le monde a donné son aval à la formulation d'Emmanuel Macron, *« Communauté corse, linguistique, culturelle, insulaire, etc. »*. Il n'a pas dit « peuple corse », on est déjà dans un compromis, l'acceptation de cette formulation. Sur la langue corse, je crois que ce qui est important c'est le résultat. Il y a des situations où il y a une coofficialité avec des résultats très médiocres, et puis des situations où la langue est très prospère – je pense aux Ladins dans les Dolomites, un petit peuple que j'ai visité et qui est exemplaire, en tous les cas significatif de ce qu'il faut faire pour qu'une langue se développe (...) À partir du moment où une langue à une réalité dans la société, elle y est officielle par définition. L'institution qui refuse l'officialité d'une langue qui a une réalité dans la société, est une institution bancale, qui ne tient pas compte de la réalité des populations qu'elle administre. Les institutions doivent s'adapter aux populations, pas le contraire (...) Dans le système français malheureusement les institutions sont tellement rigides qu'on

a toujours tendance à Paris à vouloir demander aux gens de s'adapter aux institutions (...)
L'avenir du peuple corse se fait en regardant devant et en construisant l'avenir. En contribuant à la création des écoles immersives Scola Corsa comme j'ai pu le faire en tant que député européen, où l'enseignement de la langue corse garantit l'acquisition de la langue corse par les gamins.»

Montée de l'extrême-droite

«La montée de l'extrême-droite est un phénomène européen. L'endroit d'Europe où elle est la plus forte, c'est en France.... Même en Italie, le mouvement de Mme Meloni n'était pas aussi haut que ce que les sondages semblent attribuer aujourd'hui au mouvement de Mme Le Pen. L'extrême-droite est un problème pas que pour la Corse. C'est un problème beaucoup pour la France et au-delà beaucoup pour toute l'Europe. Est-ce que cette extrême-droite est capable de construire un avenir démocratique pour les peuples d'Europe, je vous réponds fortement non (...) Au Parlement européen, je vous assure que ça ne porte ni efficacité ni perspectives d'avenir (...) La réalité s'impose sur l'idéologie, c'est toujours comme ça. Et ce sera toujours comme ça aussi pour l'extrême-droite. Mais en attendant il peut y avoir des phénomènes de bulles et aujourd'hui on est dans ce phénomène de bulle.»

Élections européennes

«Les discussions avec les écologiqtes ne se sont pas bien passées. La fédération Régions & Peuples Solidaires a acté que la tête de liste des Verts serait désormais une femme et que donc la place que j'avais occupée devait l'être par une femme. On a désigné une candidate bretonne pour tenir ce rang, mais dans les discussions on nous a fait savoir que l'on ne voulait plus R&PS à la même place. Ça a posé des problèmes et très probablement, c'est pour ainsi dire acté, aux prochaines élections européennes, c'est dans une autre configuration que R&PS sera présente aux élections (...) Le PRG n'a plus rien à voir avec le PRG d'Émile Zuccarelli, d'ailleurs ils ont fait un divorce fracassant qui n'a pas eu beaucoup de résonnance en Corse, je partage votre avis qu'il va falloir beaucoup expliquer ici (...) C'est une coalition qui sera plus large et qui va essayer de regrouper des gens dont le fondement est d'être pro-européen bien sûr, et d'être ouverts à une évolution de la France dans le cadre européen vers le respect de ce qui est des lignes directrices européennes: la Charte des collectivités locales, la convention cadre pour les minorités, la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, il y a des textes européens qui sont dans le sens de nos revendications et que la France refuse d'appliquer. Le débat dont on parlait sur l'autonomie, c'est la France qui se met quelque part en règle avec les directives européennes (...) La coalition sera plus large que ça et elle propose un message... qui porte aussi sur les évolutions institutionnelles.»

Remise en cause du Padduc

«Dans le statut actuel de la Corse, il n'y a pas 36 mesures qui ont une couleur ou une odeur d'autonomie. Il y a le Padduc. C'est quand même spécifique à la Corse. C'est la seule région de France où les élus régionaux commandent l'aménagement du territoire, ailleurs c'est commandé par des préfets. Et ils ont fait le Padduc – grâce soit rendue à Maria Giudicelli qui a été tellement active pour sa mise en place – qui est un document protecteur auquel nous sommes tous attachés, notamment le président de l'Exécutif. Qu'il y ait dans l'exécution de ces prescriptions des dossiers qui soient délicats, il faut traiter les problèmes un par un, je suis pour le cas par cas, mais ceci étant dit, on ne peut pas à partir d'un cas remettre en cause ce qui est un grand progrès, et pour l'avancée de la Corse vers les responsabilités, et pour la protection de l'environnement de la Corse.» ■

Ritruvate l'attualità d'Arritti in linea
www.arritti.corsica

Umo parè

par François Joseph Negroni

La méthode Darmanin

Dans une récente entrevue avec Corse-Matin, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, a exposé sa vision du processus de Beauvau, adoptant une attitude qui interpelle. L'interview, tenue le vendredi 16 février, s'est distinguée par une approche qui frise la provocation plutôt que la collaboration. En effet, il a au début de l'entretien déclaré ceci: *«J'ai donc décidé de prendre le taureau par les cornes […]. J'inviterai, le 26 février prochain, à Paris, Gilles Simeoni, ainsi que les principaux responsables des familles politiques Corses […] pour leur soumettre une rédaction qui sera amendable.»*
Ce qui frappe dans la démarche de Darmanin, c'est sa volonté de préfigurer lui-même les bases de ce statut d'autonomie qui est porté par le mouvement national depuis plus de 60 ans. Il appelle également la majorité du président Simeoni à faire un pas en direction de ses opposants. Curieuse demande émanant d'un exécutif présidentiel qui respecte si peu les oppositions. Quels objectifs se cachent derrière? Pourquoi tenter de déconstruire la délibération «Autunumia», qui a été adoptée à plus de 70% par l'Assemblée de Corse, au nom de principes démocratiques que l'exécutif présidentiel semble lui-même manier avec flexibilité? Au nom de quoi? De la démocratie? Du respect des opposition? Cette attente paraît paradoxale venant d'un gouvernement qui use régulièrement de l'article 49.3 pour faire passer ses lois, qui ne respecte pas ses oppositions, et qui n'a fait passer aucune délibération d'envergure avec une majorité semblable à celle obtenue par l'Assemblée de Corse concernant l'autonomie.
À cela s'ajoute la lubie de la métropole d'Aiacciu, aucunement portée ou votée par le peuple Corse, et qui semble n'exister que pour contourner le pouvoir de l'Assemblée de Corse, et contenter quelques opposants à l'évolution institutionnelle de la Corse.
Cette stratégie, mise en lumière dans l'entretien, souligne une tentative de pilotage direct du débat sur l'autonomie corse par Paris, dans un contexte où la majorité présidentielle est souvent critiquée pour son manque d'écoute et de respect envers les voix divergentes. Le choix de Darmanin de proposer un texte «amendable» reflète une volonté de contrôle qui, au-delà de la Corse, questionne sur la manière dont la démocratie est pratiquée et respectée au sein de la République française.
Il faut savoir balayer devant sa porte, M. Gérald Darmanin. ■

Ecunumìa

Pari sur l'avenir

Pietra investit dans le développement durable

Pour Pietra, la bière, c'est une histoire de famille. C'est aussi une histoire de pari sur l'avenir. La création de la marque, il y a plus de trois décennies, était déjà un défi très risqué, couronné de succès désormais. Aujourd'hui, c'est sur l'avenir durable que mise cette entreprise de plus de 40 salariés, exportant ses produits à travers la Corse et l'Europe.
C'est au cœur de la brasserie Pietra à Furiani, que Hugo Sialelli, directeur de la filiale, fils des fondateurs Armelle et Dominique Sialelli, nous reçoit pour présenter les dispositifs durables mis en place pour ancrer la marque dans l'avenir.

Pietra a amorcé une transition écologique depuis plus d'une décennie. Quelles ont été les motivations à cette initiative ?
En réalité, ces enjeux sont là depuis la création, pour une raison ancrée en nous : on est en Corse. C'est un petit territoire, qu'on doit préserver, on a une responsabilité en tant qu'entreprise. On est sur une nappe phréatique, on doit être vigilants. Cela fait partie de la vie de la brasserie, donc il y a 10 ans, on a accéléré le processus, on a structuré ça. L'accélération la plus forte a eu lieu il y 3 ou 4 ans. Forcément, je fais partie d'une génération qui a été très sensibilisée aux enjeux climatiques et environnementaux, en plus des valeurs que m'ont transmis mes parents. Une autre motivation est tout simplement le devenir de la brasserie. Quand on imagine son futur, on se demande comment faire en sorte qu'elle soit durable, au sens premier du terme, durer dans le temps. Et puis, quand on voit les prévisions du GIEC avec une augmentation à 5° de la température, ça ne va vraiment pas. Pour être dans les objectifs donnés par le GIEC et d'autres organisations, il faut y réfléchir en amont.

Quelles ont été les étapes clés de cette transition ?
Tout d'abord, parlons méthodologie : sur la partie RSE, on va travailler deux volets, un volet environnement et un volet énergie, qui sont en fait liés. Sur l'énergie, on a fait l'analyse de nos consommations carbonées, puis on s'est posé la question de la réduction. Cela passe par de la circularité, des investissements, des pratiques plus réfléchies, et une sensibilisation des équipes. Cela a donné une réduction de 40 % des émanations de carbone.
On a mis en place un système de récupération d'énergie, avec une récupération des vapeurs d'évaporation, leur stockage, et leur réutilisation. C'est surtout une accumulation de projets, avec des gros projets comme la récupération d'énergie, qui a nécessité un investissement de 500 000 euros. On a également investi dans un récupérateur de CO_2, gaz qui émane de la bière, mais qu'on utilise également pour nettoyer nos cuves. On a mis en place un procédé de récupération de ce CO_2, en passant par sa liquéfaction, pour que celui qui émane de la production de bière puisse être réutilisé. Ensuite, pour que ce CO_2 puisse être réutilisé sous forme gazeuse, il faut le réchauffer. Et là, c'est une question d'efficacité : on met tout simplement en contact le gaz refroidi avec des choses que l'on veut refroidir. Donc avant, là où on utilisait de l'électricité pour refroidir certaines choses et réchauffer le CO_2, on les met en contact pour que l'un bénéficie de l'autre.

Pouvez-vous parler de vos dispositifs RSE ? *[NDLR : responsabilité sociétale des entreprises, cf. encart]*
Sur les dispositifs RSE de manière générale, pour une entreprise comme la nôtre, ça a forcément un coût énorme. C'est 8 % de notre chiffre d'affaires qu'on a mis dedans, soit 2 millions d'euros. Ce sont des investissements qui, théoriquement, ne rapportent rien. Cependant, je pense sincèrement qu'on se doit de les faire.

Pietra est l'une des 30 premières entreprises signataires de la convention des entreprises sur le climat. Qu'est-ce que cela implique concrètement pour les organismes ayant rejoint la convention ?
C'est une initiative intéressante, qui met les choses en place. On entend souvent que c'est aux citoyens et aux États d'agir, alors que les entreprises sont également actrices du changement. Sur le modèle de la convention citoyenne sur le climat, la convention des entreprises sur le climat a été créée pour partager des modèles de bonnes pratiques et les faire réseauter. Ce ne sont pas les entreprises qui y candidatent d'ailleurs, ce sont les entrepreneurs à titre individuel qui can-

Le saviez-vous ? La création de la marque Pietra a été une série de paris, notamment, le brassage de la farine de châtaigne. C'est une volonté d'ancrer un produit comme la bière qui n'est à la base pas présent en Corse avec un produit ultra-local, la châtaigne. Pietra est à ce jour la seule brasserie à utiliser dans sa fabrication la farine de châtaigne comme produit principal. ■

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable. La norme ISO 26000, standard international, définit le périmètre de la RSE autour de sept thématiques centrales, comme les droits de l'Homme ou l'environnement. ■

didatent et sont acceptés ou non. Une fois qu'on est accepté, le but est de créer une méthodologie au bout d'un an pour initier le changement. Il n'y a pas d'obligation, car ce n'est pas une autorité contraignante, mais déjà cela met le pied à l'étrier après un an de travail et d'observations avec des pairs.

Quels seraient vos objectifs les plus ambitieux concernant la transition écologique de votre établissement ? Quels sont les freins à ces objectifs ?
Le rêve ultime, c'est l'auto-suffisance, et n'avoir aucun impact négatif ni dans les entrants ni dans les sortants. Une étape qui serait actuellement souhaitable, c'est d'avoir une station de bio-méthane qui permettrait vraiment une réutilisation des gaz de la manière la plus efficace. Cependant, on est très dépendants de l'évolution technologique. Les enjeux autour de l'environnement s'emballent, mais l'évolution technologique ne suit pas, notamment pour les entreprises de petite taille comme nous. Il y a également des freins financiers, les projets environnementaux ne sont pas faits pour qu'il y ait une rentabilité, cependant il faut prendre en compte cet aspect économique. Après ces deux « obstacles » là, en toute bonne foi, je ne vois pas d'autres freins. Je suis très positif sur l'avenir.

Le plus gros consommateur de carbone pour un produit comme la bière est l'emballage. Peut-on imaginer voir émerger le retour de la consigne pour le verre à l'échelle d'une entreprise comme la vôtre ?
Chez Pietra, nous avons la particularité d'avoir à peu près 40 % de notre activité en consigné, avec les fûts, pour les bars, restaurants, etc. La plupart des autres brasseries sont à 15 % de consigne environ.
Je travaille sur la question de la consigne depuis 2 ans, c'est un projet qui peut voir le jour, mais avec des freins. Le premier frein, c'est le frein économique : il faut, dès le début, concevoir une ligne entière pour la consigne, un emballage, la bouteille, une manière pour les commerçants et consommateurs de pouvoir stocker et qu'on puisse récupérer les bouteilles. Une ligne coûte plusieurs millions d'euros. Et cela s'ajoute à la réalité opérationnelle : il faut que les clients acceptent de passer en *consigné*, qu'ils aient la place pour ça. On est en train de faire une étude pour que nos clients passent en *consigné*, mais cela entraîne d'avoir la même capacité de stockage en vide qu'en plein. Très peu d'établissements ont cette place. Si on part sur cet investissement et que d'un point de vue opérationnel cela ne fonctionne pas, ça détruit tout. Également, on est dans l'attente des réglementations européennes qui peuvent changer la donne, avec par exemple une bouteille standardisée pour toutes les entreprises. Sans cette donnée, investir dans une ligne spécifique à Pietra pour la consigne pour devoir tout modifier au bout de quelques années, ce serait un risque énorme. On sait cependant que la consigne est le sens de l'Histoire, on doit s'y préparer et l'anticiper, avec l'idée d'y aboutir.

Quel rôle à jouer ont les entreprises de la taille de Pietra pour l'avenir selon vous en Corse ?
Il y a un attachement à notre terroir et notre environnement qui est fort. Je connais beaucoup d'entrepreneurs qui ont à cœur de le conserver, qui y mettent des efforts considérables. Tout le monde doit être un acteur du changement, de l'État au consommateur en passant par les entreprises. ■
Propos recueillis par Léa Ferrandi.

ARRITTI Abbunàtevi !

Alexei Navalny
Assassiné par le régime de Vladimir Poutine

Le 16 février dernier, l'administration pénitentiaire russe annonçait la mort du principal opposant à Vladimir Poutine, Alexei Navalny. À l'âge de 47 ans, le célèbre résistant au Maître du Kremlin a été assassiné dans une prison de l'Arctique. « *Tombé subitement malade* » après une promenade, Alexei Navalny n'avait que peu de chance de résister plus longtemps face à l'entreprise destructrice de Vladimir Poutine, et les multiples tentatives d'assassinat perpétrées contre lui. Chefs d'États, personnalités politiques… l'attribution de la mort de Navalny ne fait aucun doute pour les démocrates occidentaux.
Ancien dirigeant du parti *Russie du futur* dans l'opposition russe, il crée la Fondation anticorruption (FBK) en 2011. Sur son blog promouvant des idées anti-corruption, il diffuse des documentaires, organise des manifestations et répand des idées démocratiques tout en publiant des enquêtes sur le parti au pouvoir, *Russie unie*. Au début des années 2010, après la contestation des résultats des élections législatives en 2011 et son bon score aux élections municipales de Moscou en 2013, il est condamné pour détournements de fonds dans des procès peu équitables. Il publie en 2017 un documentaire sur les méthodes de corruption de Dimitri Medvedev, alors président de Russie, et est à l'origine de nombreuses manifestations dans le pays. Ces multiples condamnations l'empêchent de se présenter à l'élection présidentielle de 2018. En 2020, Alexei Navalny est victime d'une tentative d'empoisonnement et est hospitalisé dans un état grave à Berlin. Revenu de son plein gré en Russie en 2021, l'opposant au régime russe continue la résistance politique au sein du pays en refusant l'exil. Il est alors condamné à 19 ans de prison pour « extrémisme ». À l'arrestation d'Alexei Navalny, le Président américain Joe Biden avertit le Kremlin que sa mort entrainerait des « *conséquences dévastatrices* » pour le pays. Il reçoit le prix Sakharov rendant hommage à des personnes et organisations défendant les droits de l'homme et les libertés fondamentales, en 2021.
En 2022, dans le documentaire « Navalny » réalisé par Daniel Roher, Alexei Navalny envisage déjà sa mort et adresse un message : « *Mon message au cas où je serais tué est très simple : ne pas abandonner. J'ai quelque chose de très évident à vous dire. Je vous interdis d'abandonner s'ils décident de me tuer. Cela signifie que nous sommes extrêmement puissants. Nous devons faire usage de ce pouvoir. Ne pas oublier. Nous souvenir que nous sommes un immense pouvoir, un pouvoir qui est oppressé par ces mauvaises personnes. Nous ne nous rendons pas compte de la force que nous possédons. La seule chose nécessaire pour que le mal triomphe est la passivité des personnes justes. Donc ne restez pas passifs.* » Vladmir Poutine ne sait répondre à toute forme d'opposition intellectuelle et politique que par la mort. Alexei Navalny n'est pas le premier opposant politique réduit au silence par la mort. Anna Politkosvskaia, Boris Nemtsov… opposants politiques et intellectuels assassinés, sont aussi des martyrs du régime de Poutine. ■
Pauline Boutet-Santelli.

Attualità

La dérogation Rocca, ou comment le droit de l'environnement enrichit les SCI

*« **Le droit de l'environnement** contribue à enrichir le droit public économique et le droit de l'aménagement du territoire »*, comme l'avait si justement souligné Raphaël Romi en 1992. Nous ajoutons à l'assertion qu'il contribue également à enrichir le droit des sociétés, en particulier les SCI (Sociétés civiles immobilières).

Après la découverte de cadavres de tortues Hermann par les agents de l'Office français de la biodiversité (OFB), le 24 janvier 2022, le tribunal correctionnel d'Aiacciu condamnait Patrick Rocca à 150 000 euros d'amende et 6 mois d'emprisonnement pour mutilation et destruction non autorisée d'une espèce animale protégée et pour l'altération et la destruction de son habitat. Fortimmo, la société de Patrick Rocca, était condamnée à 500 000 euros d'amende, 500 000 euros de dommages-intérêts à l'État et 30 000 euros à l'association U Levante. La tortue Hermann est une espèce protégée par le droit international, par le droit de l'Union européenne et par le droit français. Or, un arrêté préfectoral du 29 janvier dernier vient autoriser la reprise des travaux par la société Fortimmo, représentée par son gérant, Patrick Rocca.

Le code de l'Environnement permet d'accorder une dérogation à la protection des espèces. L'arrêté en cause est donc pris sur un fondement légal. En effet, lorsqu'un projet implique une atteinte notable aux espèces protégées et à leurs habitats, à titre dérogatoire, il peut être autorisé seulement si trois conditions sont réunies : l'absence de solution alternative satisfaisante, l'adoption de mesures d'atténuation et de compensation permettant d'assurer le maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces et l'existence de *« raisons impératives d'intérêt public majeur »*.

Il faut bien avouer que la formule relève presque de l'incantation ! Que sont ces *« raisons impératives d'intérêt public majeur »* qui justifierait la construction de 162 logements sur la commune de Grussetu Prugna ? Il n'y a pas de réponse tranchée, précisément parce qu'il n'y a pas de définition de la notion, ni de consensus entre les juges. Tout au plus relève-t-on des critères qui reviennent souvent dans les décisions des juges administratifs : *« cas exceptionnel dont la réalisation se révèlerait indispensable »*, l'importance du projet urbain, la *« mise en balance de l'intérêt public du projet avec l'objectif de conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage »*.

Le tribunal administratif de Bastia ne semble pas retenir le caractère urbain du projet pour valider une dérogation à la protection d'espèces (voir pour une affaire précédente en Corse : TA Bastia 7 novembre 2019, n°1800042). Par ailleurs, il est regrettable de constater que la décision de l'autorité administrative intervient alors que Patrick Rocca avait interjeté appel de sa condamnation de 2022 par le tribunal correctionnel d'Aiacciu. La dérogation accordée par la préfecture intervient donc alors que les juges d'appel doivent se prononcer prochainement. Ce calendrier malheureux doit nous interroger sur une intervention de l'État dans une affaire qui n'est donc pas définitivement jugée. ■

Anne-Laure Marietti.

L'autunumia di u sistema educativu à l'usu Associu di i Parenti Corsi !

A prima urganizazione di parenti di sculari in Corsica hà urganizatu una cunferenza di stampa stu sàbbatu, davanti à a scola bislingua Andria Fazi in Aiacciu, per prisentà u so « Pianu d'autonomia di u sistemu educativu corsu », è ramintà e so rivendicazioni ind'u quadru di u prucessu di Beauvau.

Après un rappel historique de la période de francisation de la Corse et du rôle qu'y a joué l'éducation, Denis Luciani son président, a affirmé la volonté de l'association d'apporter sa pierre aux discussions en cours et a insisté sur la nécessité de placer l'éducation au cœur du processus d'autonomie.

Il a ensuite développé les propositions de l'APC en appuyant sur le fait que la décentralisation et le transfert de tout ou partie de la compétence éducative permettraient à la Collectivité de Corse d'affronter les principaux défis du moment que sont le développement de l'enseignement de la langue corse, la lutte contre le décrochage scolaire et la nécessité de replacer la Corse dans son espace culturel méditerranéen.

Pour cela l'APC propose un plan qui a vocation à s'opérer de façon progressive sur cinq ans qui consiste à récupérer la gestion du calendrier et des rythmes scolaires afin de les ajuster à la Corse, son environnement culturel et à ses spécificités climatiques, elle propose aussi la possibilité d'adapter les programmes aux spécificités culturelles corses et méditerranéennes, ainsi que le rapprochement avec les pays de langue latine, notamment dans le cadre du traité Quirinal.

Tout cela accompagné par le transfert des personnels éducatifs et administratifs, et un financement par le biais de la récupération de la ressource fiscale.

Denis Luciani a aussi tenu à rappeler aux plus sceptiques des jacobins, que la décentralisation de la compétence éducative est la norme dans de très nombreuses régions européennes notamment en Allemagne, en Espagne ou en Italie, où cela fonctionne très bien du fait d'une action beaucoup plus proche des réalités du terrain.

Per compie l'APC hà rivendicatu a so vulintà d'un sistema educativu vettore d'integrazione è d'un insignamentu micca richjosu nantu à ellu, mà apertu, è di manera particulare nantu à u so ambiente naturale chì hè u mediterràniu. ■ **Florian Riolacci.**

Un an jour pour jour après cet éditorial de Max Simeoni… nous en sommes à nous poser la même question ! U nostru fundatore rispunderebbe sicuramente ch'ellu ci vole à cunnosce a vera natura di u giacubinìsimu per capisce…

Comment faire confiance ?

par Max Simeoni

Le 24 février*, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, et Gilles Simeoni, président de l'Exécutif CdC, vont se rencontrer. Les problèmes habituels sont connus depuis longtemps. Il est temps d'entamer les processus qui visent à les résoudre.

Des dossiers « stratégiques » selon la formule de l'Exécutif local (PPE, déchets, CHU, DSP…). Des réponses « fortes et rapides » sont attendues.
Quant à l'autonomie, l'avenir institutionnel de l'île, très ancienne revendication des autonomistes considérée au tout début comme une obsession institutionnelle, elle était de peu d'intérêt pour les autres élus, inefficace et dangereuse. Elle ne pouvait rien résoudre, elle portait la crainte d'une dérive indépendantiste. Or sans l'État aucune solution n'était pensable, qui la rejetait par principe idéologique comme une porte ouverte sur une menace pour la sécurité de l'Hexagone.
L'autonomie n'est plus bannie dans les phraséologies des candidats aux élections locales et hexagonales. Les nationalistes ont une majorité « absolue » à la CdC. Les dirigeants parisiens écoutent et ne font rien.

Le temps des barbouzes est un rêve dépassé. Personne n'y croit plus. Les réactions d'un raidissement du pouvoir central se sont volatilisées.
Pourtant sur le long terme, une organisation clandestine pourrait s'ébaucher avec des moyens courants, quelques boîtes d'allumettes remplacent le plastic. La GCC met le feu à sa guise. Elle n'a plus de risque de contrôle routier, ou d'explosion prématurée. Impossible d'interdire la moindre boîte d'allumettes, ou de suivre son tracé…
On peut beaucoup incendier, les risques sont réduits. Les polices politiques doivent donc détecter parmi les porteurs d'allumettes ceux qui ont l'idée d'incendier des cibles politiques. Les détecter et apporter les preuves judiciaires. Pas facile. Mais les barbouzes demain peuvent aussi craquer quelques allumettes.
Une innovation est utile mais vite imitée quand la logique de guerre finit par s'imposer. La bombe atomique était en possession de pays loin d'avoir acquis un certain niveau de vie pour leur population. De nos jours ils tentent d'empêcher les autres d'avoir accès au club atomique. En vain.

La voie d'accès réaliste à l'autonomie est dictée par le bon sens. Les soixante années passées sur le terrain l'ont éclairée. La Lutte de libération nationale (LLN) insulaire inspirée par celle d'Algérie a fini dans un affrontement interne qui a coûté la vie à des militants. Elle n'a pas dérapé en vendettas de familles parce qu'elle concernait des militants plutôt jeunes et leurs entourages familiaux politisés eux-mêmes. En fait, ils avaient été manipulés par le pouvoir central. « L'historique » pensait sortir de la violence clandestine et s'apprêtait comme le plus représentatif à négocier. L'État a dû lui dire que « l'habituel » restant silencieux, il se trouvait sous la menace d'une poursuite d'une LLN. Faute d'un accord entre les deux pour négocier, il les a poussés à mettre de l'ordre. Le manque de confiance entre les deux, il les a amenés à s'affronter pour s'imposer. « L'habituel » ne voulait pas faire les frais de cette entente entre « l'historique » et l'État central.

Ces longs errements réitérés viennent d'une méconnaissance de la nature du jacobinisme. L'autonomie porte un gène fédéralisant, le jacobinisme un gène centralisateur totalitaire incompatible. Le premier veut organiser le respect des différences, il ne peut être que démocratique. L'autre les nie, les réduit à du folklore, préfère les voir disparaître !
Donc, pour nous Corses, il convient de ne pas perdre du temp, nous nous acheminons vers la fin de notre communauté, à la fois par un remplacement croissant de population (choix secret de l'État républicain dans le rapport de l'Hudson Institute) et une dépendance majeure, à plus de 97 % de ce que nous consommons pour vivre. Importations subventionnées. Le mensonge de l'État républicain au nom du « tout tourisme, moteur du développement économique » avec la promesse d'un bien être pour tous. En fait ce moteur engraisse les plate-forme productives et financières de Marseille. L'île, avec ses 60.000 précaires, est une région parmi les plus pauvres de France.
Nous avons un État républicain qui affirme qu'il est prêt à négocier sans tabou. Comment faire confiance ? Or il faut négocier car il détient un pouvoir de tutelle qu'il est le seul à pouvoir mettre en jeu les lois d'une telle réforme. Mais Darmanin vient de dire que l'État attend des élus locaux un projet d'autonomie. Autrement dit, il espère que ces derniers accepteront un autre statut spécial avec des compétences soit disant élargies. Les Corses auront l'impression que c'est presque de l'autonomie mais il ne pourra pas changer ce qui fait la dépendance. Il n'a jamais cédé sur la coofficialité de la langue corse. Une langue sans utilité économique est morte, au mieux embaumée ! La possibilité de faire les lois, de les infléchir, bref une autonomie « pleine et entière ».
Les statuts octroyés jusqu'à ce jour ne conduisent qu'à des élections locales qui nous entretiennent les divisions internes des autonomistes.
Il faudra d'ailleurs que Paris nous aide pour une sortie progressive de cette dépendance, « une sortie en sifflet » en fonction de progrès partiels d'une économie maîtrisée.
Il y a, en fait, deux négociations, l'une pour soulager un peuple en péril qui souffre, l'autre pour assurer un avenir à ce peuple voué, lentement mais sûrement, à tomber dans les oubliettes de l'Histoire des peuples. Un peuple, ce qui en reste à décoloniser. ■

** NDLR : lire 24 février 2023.*

Sguardu di giuventù

Pauline Boutet-Santelli

« Il y a de nombreux défis pour une Corse autonome »

Cuntinuemu a prisentazione di e nostre squadre… Face un pezzu chì parechji giòvani s'impègnanu à a reddazzione d'Arritti è à l'animazione di i retali suciali, lampendu una bella è simpàtica dinàmica. Pauline Boutet-Santelli hà 25 anni, si rivendicheghja naziunalista è brama di partecipà à una Corsica autònoma.

Raconte-nous un peu ton parcours…
J'ai 25 ans, je suis originaire de Casinca et du Fium'Orbu et j'ai grandi à Bastia. Je suis partie faire mes études à Paris en 2016 où j'ai étudié l'économie, les sciences sociales, les sciences politiques, pour obtenir ensuite une spécialité en urbanisme et aménagement du territoire. Aujourd'hui j'occupe un poste en aménagement du territoire au sein d'une administration d'État.

Comment es-tu venue au nationalisme ?
J'ai toujours été nationaliste mais au départ sans être militante. Puis j'ai découvert le monde politique en réalisant deux stages pendant mes études. Le premier à l'Assemblée nationale avec Michel Castellani, où j'ai découvert le métier de collaborateur parlementaire. C'est un métier qui m'a énormément plu. Puis j'ai fait mon second stage au Parlement européen avec François Alfonsi où j'ai découvert les mêmes idées régionalistes mais transposées au niveau international et européen. J'ai eu envie de m'engager plus concrètement et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à militer au sein de Femu a Corsica, et en écrivant pour le journal Arritti.

Comment s'est faite cette rencontre avec Arritti ?
J'ai toujours aimé écrire, c'est un exercice qui me plait. J'ai rencontré les équipes et on m'a proposé d'écrire un premier article. Je me suis dit que je pouvais aider sur plein de sujets qui me plaisaient, l'environnement, l'urbanisme, la politique. Ça me permet également de parler de sujets qui recoupent mes passions comme le foot, surtout le SCB dont je suis fan. Je suis Socios depuis le début, fière de mon équipe et de la façon dont elle a été sauvée par les dirigeants actuels. Tout a été mis en œuvre aussi bien par les supporters que par les acteurs économiques du territoire pour sauver notre équipe. C'est une fierté !

En quoi consiste ton travail actuellement ?
Je m'occupe de la territorialisation des politiques du ministère de la Transition écologique et énergétique, en adaptant les politiques environnementales aux spécificités de la Corse. La Corse est une île qui nécessite des politiques environnementales bien particulières, soumises à des documents qui ne sont pas les mêmes que sur le Continent. Par exemple, on dispose du Padduc, qui est un outil légal et urbanistique révolutionnaire. Je suis en train de travailler sur la planification écologique qui est un gros chantier au niveau national, et donc de réfléchir aux actions qui peuvent être faites sur l'île pour réussir pleinement notre transition environnementale et énergétique.

Que penses-tu des discussions sur le processus Beauvau ?
C'est l'aboutissement de 50 ans de luttes et la suite naturelle après l'arrivée des nationalistes à l'Assemblée de Corse. J'espère que cela aboutira. Moi je crois en l'existence d'un peuple corse et de ses droits à s'autodéterminer, comme pour tous les peuples d'Europe, qu'ils soient petits ou grands. Et s'autodéterminer, c'est légiférer, créer ses propres normes, ses propres règles. Après l'interview de Gérald Darmanin dans le Corse-Matin la semaine dernière, la question est de savoir si la capacité législative contrôlée en amont et en aval par le Conseil d'État et le Conseil Constitutionnel, est une vraie capacité de légiférer. C'est là toute la subtilité.

Quel est ton avis ?
Je suis assez d'accord pour dire qu'il nous faut des garde-fous. Aujourd'hui on a des lanceurs d'alerte, comme le collectif A Maffia Nò, qui alertent sur des situations de dérives mafieuses. Obtenir la compétence législative et normative doit impliquer la création de mécanismes de protection pour lutter contre ces dérives selon moi.

Que t'a apportée ton expérience de stage au Parlement européen ?
Je suis restée six mois et j'ai eu le temps de connaître le fonctionnement des institutions européennes. Voir tout simplement comment se construisent les politiques européennes, quels sont les rapports entre les différents groupes et partis européens. J'ai eu la chance de travailler sur différents dossiers qu'a porté François Alfonsi. C'était très intéressant de voir comment au niveau européen on peut mettre en place des politiques très ciblées, très micro sur des territoires comme la Corse ou les îles en général.

On constate pourtant peu d'intérêt pour l'Europe malgré le contexte pré-électoral…

Je pense que ne pas avoir de député européen régionaliste pour la Corse, convaincu de la défense de notre peuple en tant que minorité linguistique et culturelle va changer quelque chose. Parce que le travail de François Alfonsi, j'ai pu le constater, c'était un travail très dense, de lobbying, dans le bon sens du terme. Il a fait connaître la Corse dans d'autres régions du monde, et il a participé au renforcement des liens entre les corses et d'autres peuples.

Avoir un député européen, par exemple du Rassemblement National, ça n'a pas de commune mesure avec avoir un député de tendance régionaliste. Les députés d'extrême droite sont fondamentalement anti-européens, et se soucient très peu des petits peuples. On ne se rend pas toujours compte de ce qu'apporte l'Union européenne en termes de financement pour la Corse avec des financements comme le FEDER, le FSE, le FEADER. Ça vaudrait le coup de faire des réunions publiques pour montrer quelles ont été les réalisations financées par l'Europe. Un exemple parlant pour les Bastiais ce serait le financement de l'Aldilonda à 60 % par le FEDER.

La dérive d'une idéologie d'extrême-droite, particulièrement chez les jeunes, comment l'expliques-tu ?

Il y a une augmentation de la frustration relative sur laquelle s'appuie l'extrême droite. Les jeunes sont persuadés qu'ils ne pourront pas atteindre le niveau de vie de leurs parents, parce que depuis les années 80, il y a un décrochage entre les salaires et les prix, plus particulièrement avec les prix de l'immobilier, alors que la productivité a fortement augmenté. Un jeune de la classe moyenne aujourd'hui a l'impression qu'il a moins de perspectives d'avenir et qu'il vivra moins confortablement que ses parents qui ont pu profiter de conditions de vie aisées et d'une ascension sociale. De plus, les partis d'extrêmes droite font une très bonne utilisation des nouveaux moyens de communication. Aujourd'hui, Jordan Bardella est l'une des personnes les plus suivies sur les réseaux sociaux comme TikTok, ça compte beaucoup pour les jeunes.

Y compris au sein du nationalisme corse ?

L'arrivée d'un groupuscule d'extrême-droite en Corse répond à la vacance d'une tendance politique sur l'île. Un nationalisme corse reprenant les codes et les références du nationalisme français. Après il faut en relativiser l'importance. On les voit dans différents médias, ça fait le buzz, mais je ne suis pas convaincue de leur influence réelle. Je pense que c'est un groupe qui parle beaucoup à des Corses de la diaspora, qui idéalisent une Corse qui n'existe plus. Il n'y a pas vraiment de fond. J'ai écouté et lu les interviews, ce n'est pas en fustigeant la majorité territoriale qu'on crée un programme, c'est le tout-idéologie mais il n'y a pas d'idées pour la Corse.

Comment vois-tu ton avenir ?

Je vais continuer à militer, c'est une certitude pour moi. J'espère continuer dans le domaine de l'aménagement du territoire. Il va y avoir beaucoup de travail dans les domaines de l'environnement et de l'urbanisme si la Corse obtient son statut d'autonomie, les défis seront importants. Par exemple avec le réseau des urbanistes et des géographes aménageurs de Corse dont je fais partie, on milite pour qu'il y ait une formation en urbanisme à Corti. Dans une Corse autonome ce serait quelque chose de très important de créer des forces vives de l'île dans ce domaine. Parmi les nombreux défis, il y a celui de la ruralité. La Corse reste un territoire profondément rural. On a un important pôle de développement autour de Bastia surtout sur les communes de Lucciana-Borgu. Même chose dans la région d'Aiacciu qui concentre un tiers de la population. Il y a un gros défi de rééquilibrage, de développement du Centre-Corse. On a aussi le défi de la transition écologique et énergétique, les actions recensées seront très intéressantes dans une Corse autonome.

Je sais que tu te soucis aussi fortement du développement économique…

Oui, le développement économique de la Corse est un défi majeur pour de multiples raisons, mais dans le cadre de son autonomie tout particulièrement pour contrer le phénomène de « fuite des cerveaux » qui a toujours touché l'île. Il faut créer les conditions économiques et d'emplois pour favoriser le retour de jeunes corses qui sont partis étudier ou travailler sur le Continent. Il y a des initiatives corses qui sont d'une très grande utilité comme la fondation de Femu Quì, qui est un fonds d'investissement solidaire pour aider des entreprises à s'implanter en Corse et à se développer. J'ai la chance d'être petite actionnaire à Femu Quì, je suis très fière d'en faire partie. Avec d'autres initiatives comme l'incubateur Inizià je crois que la Corse peut aussi être une terre d'entreprenariat. ■

Élections en Galice

Grand succès pour Ana Ponton et le BNG

En progression d'un tiers, en voix et en pourcentage, par rapport à 2020, avec 31,57 % des voix (23,78 % en 2020) et le gain de 25 sièges contre 19 il y a 4 ans, le Bloque Nacionalista Galego mené par sa leader Ana Ponton a remporté un grand succès dimanche en Galice. Cependant, la forte chute du Parti Socialiste (9 sièges contre 14 en 2020) a permis au Partido Popular de conserver la présidence de la Région Autonome avec seulement deux sièges de majorité.

Il y a 10 ans, après une scission politique, le BNG était au plus bas, ne comptant plus que 6 conseillers. C'est alors qu'Ana Ponton a été désignée pour prendre la tête du parti. 10 ans plus tard, le BNG a multiplié par 4 son nombre de députés au Parlement galicien ! Les mouvements qui avaient alors émergé de la scission ont disparu, et non seulement le BNG a retrouvé sa place de représentant du mouvement nationaliste galicien, mais il a fait progresser ses scores à un niveau jamais atteint depuis sa création dans les années soixante.

BéNéGa est une formation pilier de l'Alliance Libre Européenne, et sa députée européenne Ana Miranda a plusieurs fois fait le déplacement en Corse pour nous soutenir. En Espagne, l'alliance formée avec ERC en Catalunya et EH-Bildu en Euskadi envoie régulièrement trois députés européens au Parlement de Strasbourg.

Le rôle d'Ana Ponton, depuis sa prise de responsabilité au BNG, est central dans la progression du mouvement nationaliste galicien. Cette femme de 46 ans a réussi à fédérer et rassembler de plus en plus de galiciens dans un projet nationaliste de gauche et progressiste. Après avoir rejoint et dépassé le Parti Socialiste, elle est désormais le principal espoir d'une alternance à gauche en Galice où le Partido Popular a toujours dominé la vie politique depuis 50 ans.

Ce dernier, en recul par rapport à 2020, ne compte plus que deux sièges de majorité. Grâce à un message centré sur la Galice, Ana Ponton élargit l'audience électorale qui permettra de renverser demain la droite espagnole dans un de ses principaux fiefs. Cette nouvelle donne conforte par ailleurs la stratégie d'alliance des socialistes avec les partis catalans, basque et galicien, choisie par Pedro Sanchez pour constituer une majorité en Espagne, contre l'alliance entre droite et extrême-droite.

Dans un jeu politique extrêmement difficile, ce succès du BNG consolide la majorité de Sanchez à Madrid même si, facialement, le Partido Popular est à nouveau majoritaire en Galice. ■ **F.A.**

SOCIETE DES PROMENADES EN MER DE BONIFACIO - S.P.M.B.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 28 700 EUROS
SIEGE SOCIAL : 19 QUAI JEROME COMPARETTI
20169 BONIFACIO
523 780 666 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Sébastien PIRO de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis. La Gérance

MARINA CROISIERES
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 30 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 6 RUE FRED SCAMARONI
20169 BONIFACIO
498 041 078 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 25 janvier 2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Sébastien PIRO de ses fonctions de gérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis. La Gérance

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par la Société A MAIORI, Société à responsabilité limitée au capital de 200 euros, dont le siège social est sis à Bonifacio (20169), lieudit Crocci, Route de Santa Manza, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 912 663 028 à la Société L'ANTIGU 20169, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis à Bonifacio (20169), au 24 Rue Doria, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 751 717 810 , suivant acte sous seing privé en date à Bonifacio du 11 mai 2023,
Du fonds de commerce de vente au détail de produits régionaux et artisanaux, vins et spiritueux, épicerie, dégustation des produits sur place , situé à Bonifacio (20169), au 4 Rue du Champ de Mai connu sous le nom de : "a Maiori",
A pris fin le 1er février 2024 par résiliation amiable.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 février 2024, à Porto-Vecchio.
Dénomination : SAS LA CHJUSELLA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : Puretta, Lieu-dit Fiume d'Oso, 20137 Porto-Vecchio.
Objet : Restauration traditionnelle, pizzeria.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Cession d'actions et agrément : Agrément à la majorité des associés.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Nicolas GAZANIOL Puretta, Lieu-Dit Fiume d'Oso 20137 PORTO-VECCHIO.
La société sera immatriculée au RCS Ajaccio.

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 février 2024 fait à Pianottoli-Caldarello,
La Société STATION ESSENCE TOMASI MARIE-JOSEE, Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est à Pianottoli-Caldarello (20131), Station Elf, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 438 332 462 a confié à Monsieur Pierre, André SAMPIERI, demeurant à Caldarello, 20131 Pianottoli-Caldarello,
L'exploitation à titre de location-gérance de la branche d'activité de mécanique générale dépendant d'un fonds de commerce et artisanal de plus ample nature situé à Pianottoli-Caldarello (20131), Station Elf ;
Pour une durée de 3 ans à compter du 1er novembre 2023, renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis
signé Pierre, André SAMPIERI, le locataire-gérant.

GINA CROISIERES
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 702 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : FOCE DELL'EDERA
20169 BONIFACIO
SIÈGE DE LIQUIDATION : FOCE DELL'EDERA
20169 BONIFACIO
878 622 299 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2023 à Foce dell'Edera, 20169 Bonifacio, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sébastien PIRO, demeurant à Foce dell'Edera, 20169 Bonifacio, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis. Le Liquidateur

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

N° PC : 2019RJ5210 - SUIVANT JUGEMENT DU 13/02/2024 , LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCÉ : LA CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF CONCERNANT LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE : **S.C.E.G.M. (SCI)** ACQUISITION, GESTION ET PLUS GÉNÉRALEMENT, L'EXPLOITATION PAR LOCATION OU AUTREMENT, À L'EXCEPTION DE LA LOCATION EN MEUBLBÉ, DE TOUS BIENS OU DROITS IMMOBILIERS À QUELQUE ENDROIT QU'ILS SE TROUVENT SITUÉS.
RT 20 VILLA MICHEL 20250 SANTO-PIETRO-DI-VENACO - 824 815 906 RCS BASTIA

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI, GREFFIER

AVIS DE PUBLICITE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim
Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA
Tél : 04 95 30 95 30
SIRET 33035573600019

Référence acheteur : 002/FCS/24

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.
Objet : Prestations de nettoyage des locaux, de la vitrerie ainsi que la fourniture des consommables sanitaires et d'évacuation des déchets pour les antennes de l'ODARC.
Procédure : Procédure adaptée
Forme de la procédure : Lot N° 01 - Entretien périodique des locaux de l'antenne de VESCOVATO
Lot N° 02 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ILE-ROUSSE
Lot N° 03 - Entretien périodique des locaux de l'antenne d'ALTIANI
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
- 55 % Valeur technique de l'offre
- 45 % Prix
Remise des offres : 05/03/24 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 13/02/2024
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

---

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1.
Tél : +334 95 20 25 25. Fax: +334 95 51 66 21.
Courriel : commande.publique@isula.corsica -
Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché : Maintenance en chaudronnerie des moyens roulants et mécanisés de la Collectivité de Corse (2 lots)
Numéro de référence : 2024-1DGM-0014
Date limite de remise des offres : 25/03/2024 à 16h00.
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation : Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024

Abonnez-vous en ligne !
L'information livrée chez vous toutes les semaines.

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262